



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture des Alpes-Maritimes

DEMANDE DE TITRE DE SEJOUR ETUDIANT ETRANGER

Première demande Renouvellement

Votre état civil

N°étranger

(Sauf 1ère demande)

Nom

Prénom

Nationalité

PHOTO

(Ne pas agraffer)

Informations utiles

Préparer votre dossier :

- Joignez à votre dossier tous les justificatifs indiqués dans la liste des pièces à fournir (Photocopies à joindre à ce formulaire et à envoyer par courrier et originaux à présenter lors du rendez-vous en préfecture) ;
- Les photocopies doivent être lisibles et au format A4, sans agrafes et triées dans l'ordre de la liste ;
- Tout dossier incomplet sera refusé et renvoyé et ne donnera lieu à aucun récépissé.

Envoi de votre dossier :

- Votre dossier est à transmettre par courrier dans une enveloppe au format A4 à cette adresse :

*Préfecture des Alpes-Maritimes
DRIM – Bureau du séjour - Cellule des étudiants
147, Boulevard du Mercantour
06286 NICE Cedex 3*

Convocation en préfecture :

- En cas de décision favorable à la délivrance d'un titre de séjour « étudiant », vous serez convoqué(e) en préfecture pour la remise de votre récépissé et l'enregistrement de vos empreintes digitales ;
- **Le paiement du titre de séjour se fait au jour de la remise de celui-ci.** Vous serez informé(e) de sa disponibilité et du montant de la taxe à payer par SMS. Les taxes sont à payer sous forme de timbres fiscaux à acheter sur timbres.impots.gouv.fr ou en bureau de tabac.

Cadre réservé à l'administration

Dossier complet oui non

Pièce(s) manquante(s)

- Passeport
- Acte de naissance
- Titre de séjour / visa
- Justificatif d'inscription
- Justificatif de domicile
- Justificatif de ressources
- Justificatif de sécurité sociale
- Relevés de notes
- Autre(s)

Réclamée(s) le

Relance(s) le

Mise en demeure le

Observation du service :

Accord Refus

Votre état civil et vos coordonnées

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Nom d'épouse	<input type="text"/>	Nationalité	<input type="text"/>
Sexe <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M Né(e) le <input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/> Âge <input type="text"/>		Lieu de naissance <i>(ville et pays)</i>	<input type="text"/>

Adresse N° <input type="text"/>	Rue/voie	<input type="text"/>
Complément <i>(appt, rés., hébergeant, ...)</i>	<input type="text"/>	
Code postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>
Tél. port. <input type="text"/>	E-mail	<input type="text"/>

Pensez à signaler tout changement d'adresse ou de téléphone.

Votre situation familiale

Vos parents *(indiquez les informations de vos 2 parents inscrites sur votre acte de naissance)*

	Nom	Prénom	Date de naissance	Nationalité	Pays de résidence	N°étranger <i>(Le cas échéant)</i>
Père	<input type="text"/>					
Mère	<input type="text"/>					

Votre situation matrimoniale Célibataire Concubinage Pacsé(e) Marié(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Date du mariage / Pacs **Lieu du mariage / Pacs**

Date du divorce/séparation/décès *(Joindre un justificatif)*

J'atteste sur l'honneur ne pas vivre en état de polygamie sur le territoire français.

Identité de votre partenaire, concubin(e), époux(se)

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>	Nationalité	<input type="text"/>
N°étranger <i>(Le cas échéant)</i>	<input type="text"/>	Pays de résidence	<input type="text"/>

Autres attaches familiales en France (enfants, frères et sœurs, grands-parents, ...)

Autres attaches familiales à l'étranger (enfants, frères et sœurs, grands-parents, ...)

Votre entrée en France

Date d'entrée en France

Passeport n°

Valable du

au

Visa n°

Valable du

au

Avez-vous déjà fait l'objet d'un refus de visa, de séjour ou d'une obligation de quitter le territoire français ? Oui Non
Faites-vous l'objet ou avez-vous l'objet d'une interdiction judiciaire ou administrative du territoire français ? Oui Non

Vos ressources financières

Virements familiaux

Montant mensuel

€ / mois

Bourse

Montant mensuel

€ / mois

Salaires

Montant mensuel

€ / mois

Autres :

Montant mensuel

€ / mois

Vous devez être en mesure de justifier de 615 euros de ressources mensuelles minimum.

Votre cursus en France

Année universitaire

Etablissement

Niveau d'études

(par exemple 2ème de licence, ...)

Résultats obtenus

(Validé/non validé/diplôme)

2019-2020

2018-2019

2017-2018

2016-2017

2015-2016

2014-2015

2013-2014

Autres précisions que vous souhaitez apporter sur votre cursus en France :

Je m'engage sur l'honneur à respecter les principes et valeurs régissant la République française, ses lois, ses règles, ainsi que les autorités et institutions qui la représentent. J'ai conscience que mon titre de séjour peut être retiré par les autorités françaises dans les cas prévus par la loi, notamment si ma présence en France constitue un risque pour l'ordre public.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude et la complétude des informations ci-dessus. J'ai conscience que je dois être en mesure de justifier, à tout moment, que je continue à remplir les conditions de délivrance du titre de séjour, que l'administration peut procéder à des vérifications auprès des services et organismes habilités et que je peux être convoqué par l'administration à des fins de contrôle. J'ai conscience que mon titre de séjour peut être retiré notamment en cas de fraude, si je cesse de remplir les conditions de délivrance du titre de séjour ou si je fais obstacle aux contrôles ou ne défère pas aux convocations, conformément à la réglementation en vigueur.

J'ai conscience qu'en cas de refus de séjour, je serai tenu de quitter le territoire français conformément à l'article R. 311-13 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

FAIT À :

DATE :

SIGNATURE :

Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR TITRE DE SEJOUR « ETUDIANT »

Références réglementaires :

- Article L.313-7, R.313-7 à R.313-10 du code des étrangers ;
- Accord franco-algérien.

Conditions d'octroi :

- suivre un enseignement en France ;
- justifier de moyens d'existence suffisants ;
- poursuivre avec sérieux et assiduité ses études ;
- ne pas représenter une menace pour l'ordre public.

Recommandations

- Joindre à votre demande tous les justificatifs (photocopies) indiqués dans la liste ci-dessous ;
- Les photocopies doivent être lisibles, au format A4, sans agrafes et classées dans l'ordre de la liste ;
- Tout dossier incomplet sera refusé et renvoyé et ne donnera lieu à aucun récépissé ;
- Les documents rédigés en langue étrangère doivent être traduits par un traducteur assermenté.

Pièces à fournir (Photocopies à envoyer par courrier et originaux à apporter le jour du rendez-vous)

- Passeport en cours de validité** (copie des pages d'identité, validité, visa et cachet d'entrée en France) ;
- Visa de long séjour valant titre de séjour « étudiant » (VLS-TS) ;**
ou visa de long séjour mention « étudiant - carte de séjour à solliciter » (première demande) ;
ou visa de court séjour mention « étudiant - concours » + attestation de réussite au concours/examen (première demande) ;
ou si vous avez suivi sans interruption une scolarité en France depuis l'âge de 16 ans et souhaitez y poursuivre des études : tous les certificats de scolarité depuis l'âge de 16 ans (première demande).
- Extrait d'acte de naissance** avec filiation ou copie intégrale d'acte de naissance traduit ;
- Si vous êtes marié(e) et/ou avec des enfants : acte de mariage et actes de naissance des enfants avec filiation traduit ;
- Dernier titre de séjour** (sauf en cas de première demande)
 - VLS-TS avec vignette OFII ou confirmation de validation du visa (à imprimer) ;
 - ou carte de séjour « étudiant » en cours de validité.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois :**
 - Si vous êtes locataire : facture d'électricité, de gaz ou d'Internet, assurance habitation, quittance de loyer (sauf propriétaire particulier) ;
 - Si vous êtes hébergé à l'hôtel : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
 - Si vous êtes hébergé chez un particulier : attestation d'hébergement datée et signée, copie de la pièce d'identité de l'hébergeant recto-verso et justificatif de domicile récent de l'hébergeant.
- Justificatif de ressources au moins égales à 615 euros par mois :**
 - Attestations bancaires de virement régulier ou de solde créditeur suffisants ;
 - et/ou attestation de bourse récente précisant le montant et la durée de la bourse ;
 - et/ou trois derniers bulletins de salaire et contrat de travail (avec autorisation provisoire de travail pour les algériens) ;
 - et/ou attestation de prise en charge du garant et preuve de ses ressources (attestation de prise en charge, copie de la pièce d'identité, contrat de travail, dernier avis d'imposition, livret de famille).
- Justificatifs de la réalité et du succès des études :**
 - Relevés de notes et diplômes obtenus depuis l'arrivée en France (triés du plus récent au plus ancien) ;
 - Le cas échéant, justificatifs d'assiduité et de présentation aux examens / lettre explicative de votre cursus.
- Inscription 2019/2020** dans un établissement public ou privé d'enseignement supérieur ou dans un organisme de formation professionnelle ; Une formation à distance ou un cours en « auditeur libre » ne sont pas acceptés.
- Justificatif d'une couverture médicale ;**
- 3 photographies d'identité** (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005) de face, bouche fermée, expression neutre, tête nue et yeux ouverts, sur fond uniforme de couleur claire (fond blanc interdit) ;
- Cas particulier - Étudiants doctorants : attestation du directeur de thèse mentionnant l'état d'avancée des travaux et la date envisagée pour la soutenance de thèse ;
- Cas particulier - Mobilité européenne : justificatif émanant de votre établissement français précisant le projet de mobilité au sein de l'Union européenne dans le cadre de votre cursus, précisant la durée totale du cursus, la durée de la mobilité et le caractère obligatoire ou facultatif de cette mobilité.